

Contrat d'exposant/de coexposant

Veillez remplir un contrat par exposant ou par coexposant. Pour des participations multiples ou pour les coexposants, veuillez copier cette inscription.

Adresse de l'exposant ou du coexposant

Raison sociale

Complément

Adresse

Pays/code postal/Lieu

No tél.

No fax

Internet http://

Interlocuteur

Mme M. (prénom/nom)

Adresse de correspondance

all. fr. angl.

Fonction

Département

No tél. direct

No fax direct

E-mail

Si votre adresse de correspondance ou de facturation diffère de votre adresse d'exposant, veuillez nous la communiquer sous pli séparé. Merci!

Participation souhaitée

- Nous commandons à titre d'exposant principal la **surface d'exposition** suivante (sans structure de stand)

Surface totale:	9–25 m ²	CHF 266/m ²
	25.1–80 m ²	CHF 256/m ²
	de 80.1 m ²	CHF 0/m ²

Dimension de stand souhaitée (si possible)

Largeur de la façade: env. _____ m

Profondeur: env. _____ m

Total nous commandons: env. _____ m²

Hauteur de stand, si connue: env. _____ m

- Si possible, nous souhaitons des **côtés ouverts**:
- 1 côté ouvert** (stand en ligne) sans majoration sur la surface louée
 - 2 côtés ouverts** (stand d'angle) majoration de 22 % sur la surface louée
 - 3 côtés ouverts** (stand de tête) majoration de 24 % sur la surface louée
 - 4 côtés ouverts** (stand îlot) majoration de 26 % sur la surface louée
- Nous avons l'intention de construire un **stand à plusieurs étages**. À partir du 1er étage, la surface est facturée à **60 %** du prix de la surface de base.
- Nous participons en tant que **coexposant** (voir Règlement d'exposition, art. 2) sur le stand de la société

Frais de participation: CHF 1 440, y compris package média de base. **Veillez faire contresigner ce contrat par l'exposant principal.**

REMARQUE IMPORTANTE:

- La **surface d'exposition minimale** est de 9 m².
- Dans la surface d'exposition nue ne sont comprises ni les installations ni les cloisons.
- Il est **interdit de combler les côtés ouverts** sans l'accord de la direction du salon.
- Les stands à plusieurs étages, les stands avec plafonds fermés > 30 m² ainsi que les projets de plus de 80 m² de surface ou de plus de 4 m de hauteur doivent être soumis à l'**accord préalable** d'ILMAC.
- La souscription du **package média de base** (guide.ilmac-System) est **obligatoire** pour tous les exposants (inclus dans les frais de participation des coexposants).

- Nous commandons le **package média de base guide.ilmac** (obligatoire)
- | | | |
|---|-----|-------|
| | CHF | 790 |
| <input type="checkbox"/> Package complémentaire , en sus | CHF | 940 |
| <input type="checkbox"/> Package Logo , en sus | CHF | 2 040 |
| <input type="checkbox"/> Package All-in , incluant toutes les prestations susmentionnées | CHF | 2 990 |
- Outre la surface d'exposition, nous commandons le stand suivant:
- Stand système:**
- | | | | |
|---|----------------|-----|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Stand système «Eco Plus» | surface en sus | CHF | 178/m ² |
| <input type="checkbox"/> Stand système «Wall» | surface en sus | CHF | 219/m ² |
- Package All-in y compris surface et prestations de services
- | | | |
|--|-----|---------|
| | CHF | 4 970.– |
|--|-----|---------|
- System Stand «Exclusive»
- | | | |
|--|-----|----------|
| | CHF | 64 000.– |
|--|-----|----------|
- Nous sommes intéressés par une présence publicitaire au salon. Veuillez nous contacter pour davantage d'informations sur les outils/surfaces publicitaires qui sont à votre disposition.

Tous les prix s'entendent hors TVA 7.7 %.



Conformément à notre domaine d'activité principal, nous souhaitons un emplacement dans le secteur suivant:
(veuillez cocher un seul secteur!)

- Technologie des procédés**
Downstream processing/Upscaling; Planification et ingénierie; Construction et exploitation d'installations; Mesure, commande, régulation; Automatisation des procédés; Pompes, robinetterie, compresseurs et vannes; Installations et équipements cryogéniques; Procédés et appareils; Eau ultrapure et eaux industrielles, traitement et élimination; Installations et équipements pour la protection de l'environnement; Galénique; Installations et équipements de sécurité.
- Technologie de laboratoire**
Conception, équipement et matériel de laboratoire; Analytique et automation; Techniques de préparation; Diagnostic/procédés de sélection; Technologies de plateforme; Technologies de l'information; Technique de milieu stérile et de salle blanche; Recherche préclinique et clinique, recherche sur commande
- Chimie de spécialités**
Produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique; Produits chimiques pour l'industrie chimique et agronomique; Produits chimiques pour l'industrie des produits alimentaires et des boissons; Produits chimiques pour l'industrie des cosmétiques
- Emballage pharmaceutique, emballage primaire et secondaire**
- Prestations de services**
Technologies de l'information; gestion de la qualité; prestations de services, conseil, formation.
- Divers** _____

Nous fournissons nos installations, produits et services aux industries suivantes:

- Industrie pharmaceutique
- Industrie chimique
- Produits alimentaires et boissons
- Cosmétiques
- Technique de l'environnement
- Agrochimie
- Médecine de laboratoire
- Divers _____

CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

Règlements applicables

En signant cette inscription, l'exposant reconnaît le caractère obligatoire du Règlement d'exposition. MCH Foire Suisse (Bâle) SA se réserve le droit d'édicter et de faire appliquer d'autres directives et dispositions dans des cas particuliers. Sont également en vigueur les dispositions du Règlement général et les prescriptions relatives à la construction et à l'aménagement des stands.

Acompte provisionnel (Dépôt)

Pour couvrir les frais de raccordements techniques et autres prestations de services (parking, taxes de communication, inscription au catalogue, etc.), un acompte provisionnel sera facturé avec le montant de la location de stand (jusqu'à 39 m² de surface de stand CHF 1 000, surface de stand de 40 à 79 m² CHF 1 500, à partir de 80 m² de surface de stand CHF 2 000, coexposant CHF 500, stand système CHF 500). Le montant de cet acompte sera déduit des dépenses effectives sur la facture finale du salon.

Raccordements techniques et prestations de services

Dès avril 2021, vous trouverez tous les formulaires de commande dans notre service de commande par Internet «m-manager», sous www.m-manager.com. Veuillez noter que les cloisons de séparation ne seront posées que sur commande spéciale. Après attribution de l'emplacement de stand, les exposants recevront la confirmation de contrat ainsi que des informations détaillées sur le «m-manager». L'installation des raccordements techniques et la fourniture de prestations de services supplémentaires ne se feront que sur la base des commandes passées au moyen des formulaires prévus à cet effet.

Dispositions sur la protection des données

Par la signature du contrat, l'exposant déclare accepter que ses données personnelles et commerciales puissent être traitées par MCH Foire Suisse (Bâle) SA ou par une société mandatée par elle, et communiquées à un partenaire contractuel de MCH Foire Suisse (Bâle) SA dans le cadre des prestations de services fournies pour la participation au salon. En cas d'opposition, l'exposant en informera la direction du salon lors du renvoi de l'inscription signée.

Confirmation de contrat par la direction du salon

Après réception de cette inscription, la direction du salon confirmera par courrier l'attribution définitive du stand/de l'emplacement de stand. Cette confirmation entraîne la validité juridique du contrat d'exposant sans aucune restriction. La confirmation fait partie intégrante du contrat d'exposant.

Déclaration de l'exposant/du coexposant

La société signataire confirme par sa signature avoir pris connaissance et accepté dans toute leur teneur les dispositions du contrat, et avoir reçu un exemplaire du Règlement d'exposition.

Droit applicable/For juridique

Le droit suisse est applicable. La société signataire reconnaît **Basel-Stadt** comme for juridique.

Exposant principal

Lieu et date:

Société et signature obligatoire:

Coexposant

Lieu et date:

Société et signature obligatoire:

Les signatures respectives de l'exposant principal et du coexposant sont obligatoires pour valider l'inscription d'un coexposant.



ILMAC | 21 - 23 septembre 2021

MCH Foire Suisse (Bâle) SA

4005 Bâle, Suisse

T +41 58 200 20 20 | F +41 58 206 21 89

info@ilmac.ch | www.ilmac.ch